

OPÉRATIONNEL
18-112 : STOP AUX APPELS
INTEMPESTIFS !



INSTITUTIONNEL
RALLYE DES GAZELLES : LE
SDIS 25 SPONSORISE UNE
FEMME SAPEUR-POMPIER



TERRITOIRES
NOUVEAUX VÉHICULES
POUR LES SAPEURS-
POMPIERS DU DOUBS

L'ÉCHO DU SDIS 25

REVUE DES SAPEURS-POMPIERS DU DOUBS / N°66 / PRINTEMPS 2022



www.pompiers25.fr





Christine BOUQUIN
Présidente du Conseil départemental
Présidente du Conseil d'administration

2022 s'annonce comme une année de construction pour le service départemental d'incendie et de secours du Doubs. Les enjeux sont nombreux :

- nous engageons dans une démarche d'autoévaluation collective à 360° de l'établissement public afin d'en dégager « un état des lieux » qui nous permettra de définir les orientations stratégiques d'un nouveau projet d'établissement 2022-2028 : l'appellation de cette démarche – Pilotage par la Performance Globale PPG – ne doit faire peur à personne ;
- Nous souhaitons offrir plus d'opportunités à la population de

contracter un engagement citoyen, via notamment « l'engagement de sapeurs-pompiers volontaires différencié », et pourquoi pas via la création d'une entité de sapeurs-pompiers volontaires de réserve ;

- Les travaux préliminaires à la révision périodique du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) en 2023 doivent s'engager.

Tous ces travaux ont pour objectif de pérenniser et renforcer notre modèle de sécurité civile ainsi que de mettre en ordre de marche le SDIS pour faire face aux nombreux enjeux à venir.

Je sais pouvoir compter sur les sapeurs-pompiers et agents pour contribuer à la construction du SDIS de demain.

Le mot du Contrôleur général, Stéphane BEAUDOUX



Après deux années marquées par la gestion de la crise COVID, nous ouvrons une nouvelle page de l'histoire du corps et du SDIS. Des actions concrètes dans la mise en œuvre de dossiers structurants interviendront dans les prochains mois. Nous aurons le plaisir de nous retrouver avec les chefs de centre pour réfléchir à l'engagement

différencié le samedi 7 mai prochain, ainsi qu'avec toutes celles et tous ceux d'entre vous qui ont fait acte de candidature pour être acteur du séminaire d'autoévaluation le samedi 4 juin.

Bravo à toutes et tous pour votre engagement passé et à venir au service de la population.

▼ Entraînement sous glace des équipes de plongeurs-sauveteurs aquatiques du SDIS 25 à Pontarlier, hiver 2022



L'ÉCHO DU SDIS 25

Publication du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs
10, chemin de la Clairière - 25042
Besançon Cedex

Directrice de la publication :
Christine BOUQUIN

Rédacteur en chef : Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX

Comité éditorial : Charles CLAUDET, Isabelle KLEINHANS, Stéphanie de MORTAIN

Rédaction : Nadia BERSI, Jules BEVALOT, Charles CLAUDET, Bertrand CUNY, Sébastien FREIDIG, Corine GIRARD, Isabelle KLEINHANS, Tanguy LORGE, Stéphanie de MORTAIN, Florian ROUHIER, Amélie SCHAT

Crédits photos : Daniel BOUTHIAUX, Jérémy DECHAUX, Johanna FRANCESCHINI, Armand HEVENER, Isabelle KLEINHANS, Halil KOCAMAN, Nicolas MEYER, Stéphanie de MORTAIN, Fabrice PARRIAUX, Malory PASCAL, Anthony PERIARD, service logistique du SDIS 25

Illustrations et conception :
Agence DÉTONE - www.detone.fr

Impression - Routage : IME by Est'Imprim - 3, rue de l'Industrie - 25110 BAUME-LES-DAMES

Dépôt légal à parution
Tirage à 1750 exemplaires
Pour toute remarque ou suggestion, vous pouvez contacter le service Communication du SDIS : communication@sdis25.fr - Tél. 03 81 85 36 24

FORMATION CONJOINTE GRDF / SDIS 25 / GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

SUR L'ANCIEN SITE DE LA CITÉ DES 408

« INTERVENTION GAZ »



Explications et débrief communs des équipes GRDF et SDIS25 à l'issue de chaque exercice pratique

En France tous les 2 à 3 ans, une forte explosion due au gaz est à déplorer. Ce risque était au programme d'une formation de maintien des acquis « risque gaz » en mars 2022.

Reproduite sur 15 dates, cette formation comptait une matinée de travail et d'échanges interservices sur la doctrine opérationnelle, et un après-midi consacré à 4 ateliers « feux réels ». Chaque semaine se sont ainsi 15 sapeurs-pompiers et 3 techniciens GRDF qui sont venus s'exercer conjointement à la maîtrise des techniques de neutralisation des fuites de gaz.

Un plateau technique « GAZ » unique en

France par son aspect éphémère et créé spécifiquement pour l'occasion reproduisait au plus près de la réalité, l'arrachement d'une conduite par un engin de chantier, un feu de véhicule GPL, une fuite de gaz enflammée sur coffret. Comme en intervention, le technicien GRDF est chargé de stopper net le flux (bien réel et porteur de véritables flammes), protégé par 4 sapeurs-pompiers maniant 2 lances à incendie.

Après 3 ans de recherches, cette initiative a abouti grâce à la coopération du SDIS 25 (à l'initiative du projet), de l'opérateur GRDF (créateur du plateau technique), et de Loge GBM (bailleur prêtant le terrain). Le parte-

nariat entre ces 3 entités, acté en octobre 2021, a permis d'instaurer un programme commun d'entraînement et de mutualiser les moyens humains, matériels et pédagogiques avec pour finalité la protection des personnes et des biens.

Tout l'enjeu résidera demain en intervention sur la promptitude décisionnelle et d'actions, la capacité des intervenants à prendre en compte tous les paramètres de la situation. Proposées aux 200 sapeurs-pompiers et 45 techniciens GRDF du secteur bisontin, ces formations renforcent encore l'efficacité de nos services en opération. À développer sur d'autres secteurs...



1

Une fois la fuite localisée, les techniciens GRDF obturent la conduite de gaz à l'aide d'un outil spécifique

2

Sur fuite de gaz enflammée, les sapeurs-pompiers protègent, à l'aide de 2 lances, la technicienne GRDF afin d'obtenir la conduite de gaz au plus près de la fuite

3

les sapeurs-pompiers repoussent les flammes pour permettre à l'agent GRDF de couper le gaz avant l'extinction d'un compteur enflammé

4

exercice d'extinction de véhicule GPL pris par les flammes



18 OU 112 : STOP AUX APPELS INTEMPESTIFS !

Les appels traités par le CODIS

Les appels passés au 18 et au 112 arrivent chez les sapeurs-pompiers au Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS). Tous les appels sont pris en compte et traités. Les requérants (ou appelants) sont soumis à un questionnaire permettant d'identifier la nature de leur appel, qui conditionnera le déclenchement des moyens de secours. Certains appels peuvent également être transférés aux services partenaires du SDIS, comme le SAMU (15), lorsqu'il ne s'agit pas d'une détresse vitale.

Près de 14 % de faux appels décrochés

En 2021, 57 % des appels ont engendré un déclenchement des secours. Les autres appels peuvent être des erreurs, des faux appels ou des appels malveillants, des appels redirigés vers d'autres services ou de simples conseils médicaux.

Les faux appels décrochés ont une importance particulière car ils bloquent des lignes téléphoniques tandis que d'autres appelants ont peut-être réellement besoin de secours.

Appelez le 112 !

Le 112 est le numéro à privilégier lors des appels d'urgence. La localisation est meilleure et quasiment systématique depuis un appel passé via un smartphone.

Rappel important avant de passer un appel, juger de la gravité de la situation : par exemple, en cas d'inondation d'une cave par le débordement d'un cours d'eau, il n'est pas nécessaire d'appeler les sapeurs-pompiers tout de suite, mieux vaut attendre la décrue dans un premier temps.

En 2021, 57 % des appels ont engendré un déclenchement des secours

LES ÉLÉMENTS PRIMORDIAUX À RETENIR

Cœur de métier



Secours aux personnes
(80 % de l'activité du SDIS)



Accident sur la voie publique



Incendie

Appel du requérant au



Réception de l'appel au CODIS

Questions des sapeurs-pompiers aux requérants :

1

Localisation

> 2

Nature de l'appel

> 3

État de la victime (consciente ou non, saignement important ou non, détresse respiratoire)

> 4

Conseils (PLS, appui en compression directe avec un linge propre...)

Si la nature de l'appel est en dehors du champ de compétences du SDIS, l'appel est redirigé tout de suite vers les partenaires (SAMU (15), forces de l'ordre (17), ...)

Si la nature de l'appel est de la compétence du SDIS, les secours sont déclenchés. Les sapeurs-pompiers peuvent demander qu'une personne assure l'accueil des secours sur place.



VACCINODROME : RETOUR SUR UNE BELLE AVENTURE COLLECTIVE

Après 2 mois de préparation intense, le centre de vaccination de grande capacité installé à Micropolis, ouvrait ses portes le 31 mai 2021.

Piloté par le SDIS25 et animé par de nombreux personnels d'horizons divers (sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, actifs ou appartenant à la réserve citoyenne, personnels administratifs et techniques du SDIS, militaires, médecins, pharmaciens, infirmiers libéraux, retraités, étudiants, sans oublier les personnels des collectivités territoriales (ville de Besançon, Grand Besançon Habitat, Département et Région), ce « vaccinodrome » a, 8 mois durant, parfaitement rempli son rôle.

Grâce à cette structure, un grand nombre d'injections ont pu être réalisées avec presque autant de « Pass vaccinaux complets » à la clé. Un travail de fourmi et parfaitement orchestré, pour tous ses acteurs qui ont été garants d'un fonctionnement sans faille.

Le 15 janvier 2022 le vaccinodrome a définitivement fermé ses portes pour laisser la place à quatre autres structures installées à Saint-Vit, Saône et Besançon (Polyclinique de Franche-Comté et gymnase Résal).

Ces structures plus petites seront désormais suffisantes pour accueillir les candidats à la vaccination.

Le SDIS25 tient à remercier tout le personnel investi dans cette réussite et diffusera un numéro spécial pour revenir en chiffres sur l'activité précise de ce centre de vaccination.

Ce « vaccinodrome » a, 8 mois durant, parfaitement rempli son rôle.



CHIFFRES CLÉS

192 

jours d'ouverture

168 080

injections (pour un minimum de 110 000 pass vaccinal délivrés)



2012

Nombre maximum de patients vaccinés en une journée : le 21 juillet 2021



414

personnels mobilisés (76 SPP, 37 PATS, 165 SPV, 137 saisonniers)



CÉRÉMONIES

Annulation de la cérémonie des vœux

En raison de la pandémie, la cérémonie traditionnelle des vœux aux personnels du SDIS prévue en janvier 2022 a malheureusement dû être annulée.

Mouthé : réception de travaux

Le jeudi 27 janvier 2022 marque la réception de travaux officielle du centre d'incendie et de secours de Mouthé, commandé par la lieutenant Mylène DHOTE. Cette restructuration de caserne était très attendue. Après un an de travaux, les sapeurs-pompiers du village le plus froid de France ont désormais un outil de travail adapté à leur activité, avec une surface agrandie, des espaces dédiés, un parking et une remise véhicules rafraîchie...



Coût de l'opération :
1 044 200€ TTC



Charquemont : passation de commandement

Le vendredi 18 février 2022, le centre d'incendie et de secours de Charquemont est à l'honneur avec la passation de commandement officielle entre le capitaine Jean-Luc SANDOZ et le lieutenant Anthony KOLODZIEJ. Il assurait le commandement depuis juillet 1991 du centre où il a débuté comme volontaire en 1982. Le lieutenant Anthony KOLODZIEJ a pris le relais au 1^{er} septembre 2021, secondé par l'adjudant Nicolas SACHOT. Cette cérémonie, repoussée en raison de la crise sanitaire s'est déroulée sous le sceau de l'émotion.

Labergement Sainte-Marie : inauguration de la caserne des 2 Lacs

Le jeudi 24 février 2022, le nouveau centre d'incendie et de secours de Labergement Sainte-Marie, réunissant les anciennes casernes de Rive Gauche (Malpas) et La Fuvelle (Malbuisson et Labergement-Sainte-Marie), est officiellement inauguré. Les sapeurs-pompiers du secteur sont désormais tous rassemblés entre les lacs de Saint-Point et de Remoray depuis fin 2021. Ils bénéficient d'un bâtiment neuf, (constitué d'une zone administrative de 250 m² et d'une remise de 200 m²), d'un parking et d'une aire d'évolution des engins à l'extérieur.



Coût de l'opération :
1 074 000€ TTC

LES SYMBOLES ATTACHÉS AUX SAPEURS-POMPIERS : LA REVUE DES TROUPES



▲ Cérémonie du 14 juillet 1971 : passage des troupes en revue par le colonel Roger BABEY, alors « inspecteur départemental » des sapeurs-pompiers du Doubs, accompagné notamment du commandant Philippe BOURQUIN, chef du CSP de Besançon

Héritiers des unités de sapeurs-pompiers de la Garde Nationale (*faut-il rappeler ici que ces unités ont été dissoutes bien après la dissolution des autres unités combattantes de la Garde Nationale, car elles ont toujours été loyales au pouvoir en place ?*), les sapeurs-pompiers d'aujourd'hui ont su conserver les traditions de cette force civile citoyenne, dont les uniformes et les pratiques cérémoniales étaient très inspirées des forces militaires.

La revue des troupes est la partie de ce cérémonial militaire qui est la plus connue du grand public. Elle se tient en début de cérémonie et, contrairement à un défilé, ce sont les troupes qui sont statiques et l'autorité passant la revue qui est mobile.

La revue des troupes est un ACTE DE COMMANDEMENT : elle ne peut par conséquent être menée que par une autorité investie d'un commandement. Ainsi, pour les cérémonies du corps départemental, seul le chef de corps -ou en cas d'empêchement le commandant en second- peut passer la revue. Pour

des cérémonies de niveau *infra* (centre d'incendie & de secours, groupement territorial de centres), en l'absence de l'autorité de commandement supérieure le commandant de l'unité passera ses troupes en revue. À l'inverse, en cas de cérémonie se tenant en présence du Président de la République, du Premier Ministre ou du ministre de l'Intérieur (*par exemple des honneurs funèbres suite à un décès en service commandé*), ce sera l'autorité présente qui passera la revue, accompagnée par le chef de corps.

Par dérogation au protocole militaire stricte et pour des raisons historiques, il est toléré que le chef de corps sapeur-pompier puisse proposer au préfet du département et à la présidence du CASDIS de l'accompagner lorsqu'il passe sa revue.

Au cours de la revue, chaque chef de détachement et les cadres sans troupe saluent l'autorité sapeur-pompier (ou l'autorité politique de rang national susmentionnée) qui mène sa revue. Leur salut n'étant pas destiné au commandant des troupes qui l'accompagne et le cas échéant au préfet de département, ceux-ci ne rendent pas le salut aux troupes, contrairement à l'autorité sapeur-pompier qui le rend évidemment afin de montrer à ses Hommes son respect mutuel.



Cérémonie de Sainte-Barbe : le contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, chef de corps, passe les troupes en revue

SAPEURS-POMPIERS DU DOUBS



RALLYE DES GAZELLES : LE SDIS 25 SPONSORISE UNE FEMME SAPEUR-POMPIER DU DOUBS



Cyrielle et Emmanuelle relèvent le défi !

Emmanuelle Vuillet, caporale professionnelle au centre de secours principal de Montbéliard et Cyrielle Schwartzmann, infirmière et ancienne sapeur-pompier volontaire se sont rencontrées il y a 22 ans au centre de secours de Morteau ! Cette année, à l'occasion de leurs 40 ans, les deux amies ont décidé de participer au Rallye Aïcha des Gazelles qui s'est tenu du 18/03 au 02/04 au Maroc !

Les deux jeunes femmes ont concouru dans la catégorie Poids Lourds avec un véhicule fourgon pompe tonne hors route (FPTHR) cédé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs. L'engin sera revendu après le rallye au bénéfice de l'œuvre des pupilles (ODP) à qui Cyrielle et Emmanuelle reverseront l'intégralité de la vente.

Une aventure humaine

Au-delà du défi qu'il représente pour ses participantes, le Rallye des Gazelles est une formidable aventure humaine. Il s'agit du seul rallye éco-responsable certifié ISO 14001 au monde. Aucune trace du passage des équipages n'est laissée dans le désert et les bouteilles plastiques utilisées sont recyclées pour servir de matériaux à la construction de crèches. Tout au long du parcours, les équipes sont suivies d'une caravane médicale qui réalise 8000 consultations pendant les 15 jours de l'événement. Les patients reçus à cette occasion seront suivis toute l'année. Le rallye a également pour but de récolter des biens pour les personnes les plus fragiles qui vivent dans le désert marocain où les températures descendent très bas la nuit.

Félicitations aux deux Doubiennes qui ont remporté le prix de la solidarité pour avoir aidé d'autres équipages en difficulté.



Le Rallye Aïcha des Gazelles c'est quoi ?

- Une course 100 % féminine
- Écoresponsable
- Humanitaire
- Navigation à l'aide d'une carte uniquement (aucune aide électronique à la navigation n'est autorisée)
- Interdiction de toute communication



Scannez ce QR code
pour visualiser la vidéo
de présentation du rallye





QUE DEVIENNENT LES VÉHICULES RÉFORMÉS DU SDIS ?

L'immense majorité des véhicules réformés est vendue aux enchères *via* internet. Toutefois, il arrive que certains véhicules soient cédés à diverses entités. Ces cessions se font en priorité aux associations de sécurité civile mais quelques dons se font vers des pays en difficulté. Le but de ces cessions est de conserver l'utilité d'équipement opérationnel tout en répondant à un besoin spécifique.

C'est dans ce contexte qu'une action est en cours pour céder un véhicule de première intervention (VPI) au Corps Communal des sapeurs-pompiers de La Cluse-et-Mijoux. Ce VPI viendra remplacer l'ancien datant de 1992. Il sera doté avec son matériel et notamment les équipements concourant à la sécurité des équipages : des appareils respiratoires isolants, des lots de sauvetage et un détecteur de gaz. Ces équipements spécifiques resteront la propriété du SDIS 25, qui en assurera les contrôles et la maintenance. Une formation adaptée sera réalisée par l'atelier départemental dans la caserne lors de la livraison du VPI, au printemps. À la différence de la quasi-totalité des autres centres de secours, celui de La Cluse-et-Mijoux est géré par la mairie et non le département.



Dans le même contexte, deux véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) de 2007 ont été cédés à des associations agréées de Sécurité Civile, le 20 janvier 2022. L'un a été remis à l'association départementale de protection civile (ADPC) et le second à l'union départementale des sapeurs-pompiers (UDSP). Les deux VSAV permettront de réaliser des dispositifs prévisionnels de secours (DPS), prescrits par l'autorité de police dans le but d'assurer la sécurité du public lors de manifestations.

Enfin, un camion-citerne feux de forêts (CCF) de 1998 sera cédé au Corps des sapeurs-pompiers de Valparaíso (Chili) pour que ce dernier dispose de moyens adaptés à la lutte contre les feux d'espaces naturels.

Le Corps des sapeurs-pompiers de Valparaíso est exclusivement composé de personnel bénévole. La 5^e compagnie du Corps, fondée par des migrants français, dite « Pompe France », a conservé à travers le temps les traditions et règlements de manœuvre ainsi que le port des tenues identiques aux sapeurs-pompiers français. Des liens amicaux unissent les sapeurs-pompiers de Valparaíso et ceux du Doubs.



TERRITOIRES

10

NOUVEAUX VÉHICULES

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs opère sur un marché mutualisé avec les SDIS de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort. Une commande de 7 véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) a été livrée le 17 février 2022 à la Plate-forme Logistique, accompagnée d'une formation à la mise en service. Ces VSAV sont dotés de nouveautés expérimentales dont la possibilité de couper le moteur tout en maintenant les signaux lumineux et le chauffage opérationnels. Les prochains véhicules seront adaptés en fonction des retours des agents.

Les nouveaux VSAV seront affectés aux casernes suivantes :

- Les deux Centres de secours principaux de Besançon ;
- Le Centre de secours principal de Pontarlier ;
- Le Centre de secours principal de Montbéliard ;
- Les Centres de secours renforcés de St-Vit, Maïche et Béthencourt-Sochaux.

La nouveauté relative à l'arrêt du moteur (dans la phase de prise en charge de la victime) a pour but de diminuer les consommations de carburant et les émissions de gaz à effet de serre pour les 28 000 interventions de secours à personne du territoire. Il importe également de rappeler que dans les phases de retour d'intervention ou de déplacement pour missions annexes, avoir une conduite éco-responsable permet de participer à la préservation de l'environnement.



LE SDIS 25 IMPLIQUÉ DANS LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

La lutte contre l'insécurité routière est une grande cause nationale depuis des décennies. Parmi les mesures visant à apaiser les comportements sur la route, des stages de sensibilisation à la sécurité routière destinés à des auteurs d'infractions ont été créés dans le but d'éviter la récidive.

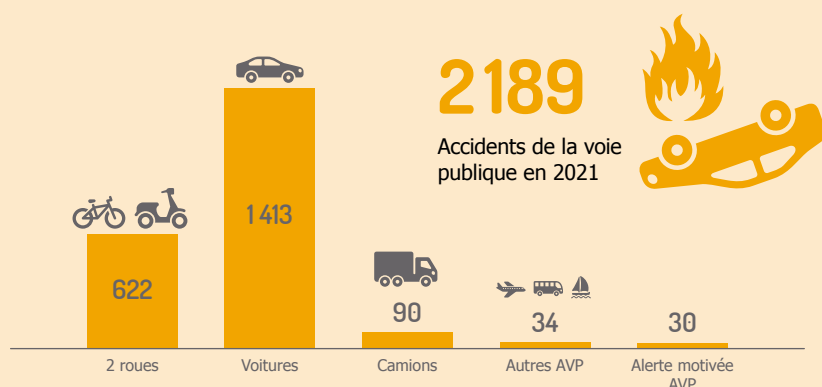
Les sapeurs-pompiers du Doubs, par le biais d'une convention récemment signée par le Procureur de la République de Besançon (le 8 mars 2022), la Présidente du CASDIS et le chef de corps, sont désormais associés à cette démarche de sensibilisation à visée préventive.

Depuis novembre 2021, le SDIS organise, en partenariat avec l'UDSP, des stages de sensibilisation. Des sessions de 12 heures sur 2 jours sont organisées au centre d'incendie et de secours de Besançon-Centre. Le commandant Sébastien Freidig, chef du CSP Besançon centre, nous en décrit le programme : gestes de premiers secours, mise en situation simulant un accident grave, conséquences physiques et psychologiques d'un accident de la route. Des thèmes propres à faire prendre conscience des dangers de la route et ainsi éviter la récidive d'infractions routières.

Acteurs du secours routier et maintenant d'actions de prévention, les sapeurs-pompiers du Doubs sont pleinement au cœur d'un dispositif global de sécurisation de nos routes.



CHIFFRES CLÉS ACCIDENTOLOGIE



L'ALERTE 18-112

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24

112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15 SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

17 POLICE GENDARMERIE

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18 SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par faxe et SMS

LE TRAITEMENT D'UN APPEL



LE BON SAMARITAIN

C'est quoi ?

Une application smartphone citoyenne vous permettant de venir en aide à une personne en arrêt cardiaque à proximité de vous.

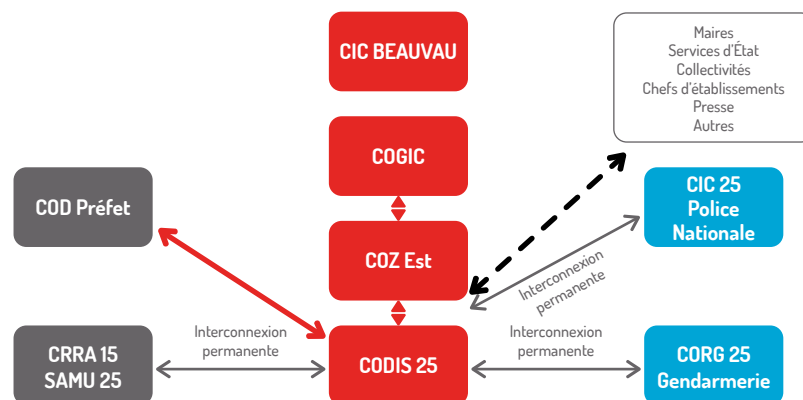
Plus d'infos sur : www.bon-samaritain.org

Staying Alive, l'application mobile pour repérer les défibrillateurs est téléchargeable sur Google Play ou l'App Store.

Plus d'infos sur : www.stayingalive.org



LES INTERCONNEXIONS DU CODIS



Contact : Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs

Groupement des Services de Prévention des Risques - 10, chemin de la Clairière - 25042 BESANÇON CEDEX

Tél. : 03 81 85 36 25